

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le 
ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_061-DE

Extrait : 06/07/2022

Séance du 5 juillet 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 29
Votants : 0

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Alexandre PETIAUX, M. Damien LEFORT, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERGOT, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Jean-Pierre GRANATA

Délibération :
N° DEL_2022_061

OBJET :
RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE -
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
GESTION DE L'ÉQUIPEMENT
"L'IMPRIMERIE" (1)

Étaient absents

M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Marc DERDERIAN

Ont donné pouvoir

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)
Didier DELDON (pouvoir à Séverine REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu l'article L.1121-1 du Code de la Commande Publique définissant les délégations de services publics,
Vu les articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la Commande Publique concernant la production d'un rapport d'activité et financier de la part de l'attributaire d'une délégation de service public,
Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL_2015_063 du 25 Juin 2015 relative à l'attribution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre »,
Vu la délibération n°DEL_2020_014 du 20 février 2020 relative à l'avenant de prolongation de 12 mois de la délégation de service public,
Vu l'information de non présentation du rapport d'activité du délégataire, donnée à la commission consultative des services publics locaux lors sa séance du 24 juin 2022,

Contenu :

Une délégation de service public a été attribuée au G.I.E « L'imprimerie », pour une période allant du 1^{er} Juillet 2015 au 30 Juin 2020 concernant l'exploitation de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».
Un avenant de prolongation a été signé le 24 août 2020 pour la période du 1^{er} Juillet au 30 juin 2021.
Aucun rapport d'activité et financier n'ayant été transmis dans les temps, un courrier en recommandé a été envoyé le 1^{er} Juin 2022.
Le délégataire n'ayant toujours pas transmis le rapport annuel de la délégation, la commission consultative des services publics locaux en a été informée lors de sa séance du 24 juin 2022.

Proposition :

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de la non transmission du rapport d'activité et financier du G.I.E « L'imprimerie », pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Le Conseil Municipal prend acte de la non transmission du rapport d'activité et financier du G.I.E « L'imprimerie », pour la période allant du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,
pour copie conforme,

Le Maire,
Vice-président de Saint-Étienne Métropole
Vincent BONY